

Parcours Ressources Humaines (Modules 1 à 6)

Contexte

Dans un contexte de transformation constante en terme de gestion des ressources humaines, l'ANFH souhaite proposer un parcours de formation adapté prenant en compte les évolutions des métiers des ressources humaines. Les missions de l'agent administratif au service des ressources humaines sont multiples et en constante évolution.

Objectifs

**.- Maîtriser les particularités juridiques des différents types de congés maladie

- Comprendre les impacts de la réforme
- Maîtriser les règles relatives à l'avancement du fonctionnaire hospitalier
- Maîtriser les règles relatives aux contractuels à l'hôpital
- Comprendre les enjeux et les conséquences des dernières réformes
- Acquérir les connaissances juridiques et comptables nécessaires à l'élaboration et au suivi budgétaire de la paie **

Renseignements complémentaires

Contacts : Anissa BOUKHALFI (a.boukhalfi@anf.fr) - Manon JOUVE (m.jouve@anf.fr)

Public

Tout agent affecté à la gestion du personnel hospitalier

Exercice

2025

Code de formation

QFARH06

Nature

AFR

Organisé par

CNEH

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Le 7 mars 2025

Module 2 - A DISTANCE

GROUPE 2

Le 12 mars 2025

Module 2 : ANFH Montpellier

GROUPE 3

Du 20 mars au 21 mars 2025

Module 6 - ANFH Ramonville

GROUPE 4

Du 1er avril au 2 avril 2025

Module 1 - LE 457 - LABEGE (31)

GROUPE 5

Du 8 avril au 9 avril 2025

Module 3 - ANFH Montpellier

GROUPE 6

Du 19 mai au 20 mai 2025

Module 5 - ANFH Montpellier

GROUPE 7

Du 27 mai au 28 mai 2025

Module 4 - ANFH Ramonville

GROUPE 8

Du 4 juin au 5 juin 2025

Module 1 - ANFH Montpellier

GROUPE 9

Du 16 juin au 17 juin 2025

Module 6 - ANFH Montpellier

GROUPE 10

Du 24 juin au 25 juin 2025

Module 3 - ANFH Ramonville

GROUPE 11

Du 1er juillet au 2 juillet 2025

Module 4 - ANFH Montpellier

Modules

- **[Dispositif RH - M1 Les aspects réglementaires de l'absentéisme](#)**
[Durée : 14 heures](#)
- **[Dispositif RH - M2 Principes de la Loi de Transformation de la Fonction Publique](#)**
[Durée : 7 heures](#)
- **[Dispositif RH - M3 Gestion des carrières](#)**
[Durée : 14 heures](#)
- **[Dispositif RH - M4 Recrutement, mobilité et transition professionnelle](#)**
[Durée : 14 heures](#)
- **[Dispositif RH - M5 Fin de carrières, retraites](#)**
[Durée : 14 heures](#)

- **Dispositif RH - M6 Paie et rémunération**
Durée : 14 heures